

DECLARATION LIMINAIRE CDEN 13 MARS 2024



Mesdames et Messieurs, le liminaire que les organisations syndicales lisent à chaque instance à laquelle elles participent, n'est pas seulement un exercice de style, même s'il est souvent écouté d'une oreille distraite par les auditeurs auquel il s'adresse, c'est le moment d'exprimer des revendications légitimes dans un contexte de plus en plus morose au niveau de tout le personnel de l'Education Nationale, et plus largement de tous les travailleurs en France. A ce contexte viennent se rajouter les dernières annonces du Ministre de l'Economie qui indique que les Français (d'ailleurs de quels Français parle-t-il?) vont devoir se serrer la ceinture encore un peu plus pour récupérer 10 milliards d'euros cette année, 20 milliards l'année prochaine qu'il manquerait dans les caisses de l'État.

Nous savons tous que les meilleures conditions de travail pour les élèves et pour les personnels passent par une diminution du nombre d'élèves par classe, particulièrement avec l'inclusion dans les classes, notamment dans le premier degré, d'élèves à besoins spécifiques, voire très spécifiques, et d'un accroissement du nombre d'adultes encadrant les élèves en général dans les établissements. Malheureusement, force est de constater que la tendance est à la suppression de postes dans les établissements scolaires, arguant du fait que la population d'élèves en en décroissance en France. On nous oppose des chiffres, avec des ratios P/E ou H/E selon les degrés concernés, chiffres qui masquent la réalité de dégradation permanente des conditions d'études de nos élèves et d'enseignement des personnels. Toutes les réformes qui sont annoncées viennent ajouter au sentiment d'incompréhension ressenti par les personnels face à une technocratie qui semble ne pas percevoir la réalité du terrain, faute d'en avoir la volonté.

Et la triste réalité c'est que des jeunes, qui ont étudié d'arrache-pied pendant 5 ans pour obtenir le diplôme qui leur permet d'accéder à un concours très sélectif, qui sont arrivés au bout d'une année de stage très éprouvante car avec un service complet sur l'année et un nombre de jours de formations réduit à peau de chagrin, dont une partie est maintenant effectuée (sur la base du volontariat nous dit-on...) sur les vacances scolaires, décident de démissionner au bout de quelques années, non préparés à vivre ces conditions de travail difficiles, très éloignées de ce qui leur avait été présenté dans leur parcours. Et que dire du nombre de contractuels, qui augmente de façon vertigineuse, venant sans aucune formation prendre une classe au pied levé ? L'objectif à peine masqué n'est-il pas à un terme très court de remplacer les fonctionnaires par des précaires, comme cela a été le cas dans d'autres ministères dans un passé proche ? Et pourtant, nous qui le pratiquons depuis des années, nous savons qu'enseigner est un vrai métier, un art je dirais, qui s'apprend et se perfectionne. Mais c'est en même temps un travail salarié, qui doit permettre de vivre, nourrir sa famille, avoir des loisirs, se cultiver pour enrichir son enseignement. Tout cela devient très compliqué pour beaucoup d'entre nous après des années et des années de gel du point d'indice. Ce ne sont pas ni les 3,5 % d'augmentation du point d'indice du mois de Juillet, encore moins celle de 5 points d'indice pour tous les personnels qui vont changer quoique ce soit à la problématique, un enfant pourrait comprendre qu'au regard d'une inflation à 5 ou 6 %, cela ne compense même pas la perte de pouvoir d'achat de l'année en cours alors celle des vingt dernières années !... L'école craque Mesdames et Messieurs, et la valse récente des ministres se succédant rapidement à la tête de l'Education Nationale est un signal désastreux adressé aux personnels qui tiennent le système à bout de bras et dont les attentes sont fortes en terme de conditions de travail et de rémunération.

Pour toutes ces raisons, la CGT Educ'Action demande et continuera de demander :

1. l'abrogation du dispositif PACTE qui non seulement est un leurre pour nos salaires, car il conduit à travailler plus pour perdre moins mais également est un danger pour nos statuts de par sa nature d'engagement contractuel annuel,

2. un plan d'urgence de création de postes de personnels d'éducation et d'enseignement mais aussi de personnels ATSS ainsi qu'un vrai statut et des salaires attractifs pour les personnels les plus précaires comme les AED et AESH.
3. l'abandon de la réforme des Lycées Professionnels, qui est emblématique du démantèlement de l'enseignement scolaire en externalisant une partie de ses missions vers les entreprises,
4. l'abandon du "choc des savoirs ». Il s'agit en réalité d'un encadrement complet de notre travail et une réduction de notre liberté pédagogique avec la généralisation des évaluations nationales, ou la labellisation des manuels scolaires. Plus généralement l'accentuation des contraintes sur les enseignants va accroître la dégradation de nos conditions de travail. Enfin les mesures envisagées comme le redoublement ou les groupes de niveau, n'ont jamais fait preuve de leur efficacité.

La CGT Educ'Action appelle d'ailleurs l'ensemble des personnels à faire grève et à manifester le 19 mars prochain à l'occasion de la journée de mobilisation de la fonction publique .

Enfin, nous sommes le 13 Mars, et nous ne pouvons pas de pas évoquer le 8 mars 2024, alors que les Nations Unies appelaient à célébrer la Journée internationale pour les droits des femmes avec le thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme. », qu'en est-il de l'investissement des mesures en faveur des femmes enseignantes ? Pour la CGT Educ'Action, il n'est pas anodin de vouloir, avec les dernières annonces du Ministère, encadrer, réglementer et minimiser les pratiques professionnelles d'une profession très largement féminisée. Il y a bien là, la volonté de déclasser un métier féminisé, en voulant, à terme, recruter plus vite (et avec un niveau de compétences déprécié) et donc, in fine, revoir les grilles de rémunération. Une fois de plus, les femmes en seront les premières victimes...

Nous sommes ici pour parler de la rentrée 2024 dans le premier et le second degré dans le Var. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà fait de façon unie au CSA SD du 20 février, nous dénonçons l'insuffisance de la dotation 1^{er} degré 2024 qui, malheureusement, ne permettra pas à notre département, de revenir au même niveau que les dotations moyennes nationales. Pourtant des moyens arrivent à être débloqués par le Ministère, preuve en est avec les 41 créations de postes d'enseignants spécialisés, qui ne seront pas devant élèves, dans le cadre de la mise en place des nouveaux PAS, une nouvelle trouvaille du Ministère qui vient se superposer aux PIALs. Ces moyens auraient dû servir à diminuer le nombre d'élèves par classe pour favoriser un meilleur apprentissage de tous les élèves. Au niveau des postes dans les collèges, même si le H/E semble réaugmenter, la CGT constate qu'il ne retrouve même pas son niveau de l'année scolaire 2022/2023. Et pour les lycées, nous regrettons que le H/E dans notre département continue à se réduire. D'ailleurs la CGT Educ'Action appelle dans le cadre intersyndical à signer massivement une pétition demandant que des moyens supplémentaires soient octroyés pour le département du Var à l'occasion de la préparation de la rentrée de septembre 2024. Concernant les critères de répartition des DGH, la CGT Educ'Action continue de déplorer que seuls les collèges en RECT et en Education Prioritaire puissent bénéficier de seuils inférieurs à 30 élèves, et comme chaque année nous demandons un regard particulier pour tous les collèges qui se trouvent proches des seuils d'ouvertures ou de non fermetures d'une division. Enfin, en lycée, la CGT continue de contester l'attribution des moyens au H/E structure, qui conduit les établissements à remplir les classes pour être certain d'avoir un financement total de leur DGH. Dans le contexte d'austérité qui prévaut cela revient pour les établissements à devoir choisir entre les postes ou la détérioration des conditions de travail. Pour la CGT il s'agit là d'une forme de management maltraitant.